



ALERTE SÉCHERESSE



- **Réduction** de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.
- **Restrictions** d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures.



VIGILANCE SÉCHERESSE

Incitation des particuliers et des professionnels à économiser l'eau (sensibilisation, mais pas de restriction).



Restriction de l'usage de l'eau

